

VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal du Conseil Communal du 27 février 2025

La séance se tient à la salle du Conseil Communal de l'Hôtel de Ville de Bouillon

La Présidente ouvre la séance à 20h00

Présents : Mmes & MM. Anne GERARD, Présidente ;
Marie-Julie NEMERY, Bourgmestre ;
Denis ROULEFF, Bertrand GOBERT, Pol DE WACHTER &
~~Justine SERSON~~, Echevins ;
Cyprien CACHBACH, Anne GERARD, Aurore POLET,
Aline PENOY, Joël PONCELET, Willy NOIZET, ~~Pauline MAZIER~~,
~~Frank ISTACE~~, ~~Auréli~~ POCHET, Geoffroy GODART,
Claudia PONCIN & Mireille MANANT, Conseillers Communaux ;

Stéphanie DE WACHTER, Présidente du CPAS siégeant avec voix consultative ;

Jean MATHIEU, Directeur Général.

Absente et excusée : Mme Justine Serson, Echevine
Mr Frank Istace, Mme Auréli

Absente : Mme Pauline Maziers, Conseillère Communale ;

Le Conseil,

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. PV du 30.01.2025

A l'unanimité, approuve ce PV avec les remarques suivantes :

*au point 17, la part communale dans le budget 2025 du CPAS s'élève à 1 702 977,90€ au lieu de 1 700 000,00€.

* au point « Questions » - Enseignement, les normes de rationalisation est de 7 enfants (et non 8 enfants).

Administration – Recrutement - Désignation

2. **Recrutement d'un employé au service « Comptabilité » (H/F/X), régime contractuel, à raison d'un mi-temps, sous contrat à durée déterminée de six mois : Fixation des conditions d'accès aux emplois et les épreuves, de la commission de sélection, de la description de fonction, des formalités de publications des appels à candidatures, de la constitution d'une réserve de recrutement et lancement de la procédure de recrutement.**

Par 9 oui et 4 abstentions (La Minorité), approuve ces conditions.

Mr Noizet justifie son abstention comme suite : « Nous savons qu'il vous est difficile de dire non au service comptabilité. Mais, avant d'avoir recours à l'embauche d'un ½ ETP, surtout dans ce monde de rationalisation des primes et autres, ne serait-il pas judicieux de faire un audit de ce service afin d'identifier s'il n'existe pas des moyens d'optimiser le travail des agents ?

Mise à jour de procédure, optimisation de l'outil mis à disposition, avec l'arrivée des factures au format PEPPOL ceci va faciliter grandement l'encodage des factures il me semble ? Peut-être demander conseil aux directeurs financier qui ont effectués des remplacements dans ce service.

Je vous propose de retirer ce point et si l'audit exprime le besoin d'une ressource supplémentaire alors revenez avec ce point. »

3. **Recrutement d'un ouvrier au service « Voirie » (H/F/X), régime contractuel, à raison d'un temps plein, barème D2, sous contrat à durée indéterminée : Fixation des conditions d'accès aux emplois et les épreuves, de la commission de sélection, de la description de fonction, des formalités de publications des appels à candidatures et lancement de la procédure de recrutement.**

A l'unanimité, approuve ces conditions.

4. **Recrutement d'un employé "Coordinateur (trice) ATL" au Service «Extrascolaire» (H/F/X), régime contractuel, à raison d'un mi-temps, ~~sous contrat de remplacement jusqu'à la reprise de ses fonctions par la titulaire en titre~~ sous contrat à durée déterminée d'1 an en vue d'un contrat à durée indéterminée : Fixation des conditions d'accès aux emplois et les épreuves, de la commission de sélection, de la description de fonction, des formalités de publications des appels à candidatures et lancement de la procédure de recrutement**

A l'unanimité, approuve ces conditions.

Comptabilité

5. **Arrêté du Ministre François Desquesnes prorogeant jusqu'au 04/02/2025 le délai imparti pour statuer sur le budget de la Ville de Bouillon pour l'exercice 2025.**

Pris acte de l'information

6. **Arrêté du 31.01.2025 du Ministre François Desquesnes réformant la délibération du 16.12.2024 par laquelle le Conseil a approuvé le Budget 2025.**

Pris acte de l'information

7. **EAU : redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique conformément à la structure tarifaire.**

A l'unanimité, approuve cette augmentation du CVA à 2,615€/m³ (augmentation de 25 centimes/m³).

Travaux

8. **Acquisition d'un bras débroussailleur**

A l'unanimité approuve ce CSC au montant estimatif de 100 000,00€ TVAC.

9. **Vente d'équipements professionnels déclassés – Déclassement.**

A l'unanimité, approuve ce déclassement de matériel vétuste au montant estimatif de 5 950,00€

Convention

10. Mise à disposition de la « Maison des Pêcheurs » – modification de la convention.

A l'unanimité, approuve cette modification.

Mobilité

11. Règlement complémentaire de roulage relatif à la réservation de deux places de stationnement pour les véhicules de la Croix-Rouge (vestiboutique) le long de l'immeuble n°36 et le long de l'immeuble n°40 rue du Moulin à Bouillon.

A l'unanimité, approuve ce Règlement.

Questions :

Mr Noizet pose les questions suivantes au Collège :

« 1 : Voie du Tram

Nous avons constaté que le nettoyage de la voie du tram a été effectué & nous tenons à remercier les ouvriers communaux.

Un certain nombre de bois communaux, de branches ont été coupées puis déchiquetées, broyées en copeaux de bois.

Nous voudrions recevoir un rapport de l'Administration concernant le traitement de ces copeaux.

Où ont-ils été entreposé, déposé ?

Et qui a fait la demande pour ce dépôt ?

La demande sera transmise au Service Travaux pour réponse circonstanciée.

2 : *Des articles sont apparus dans la presse, où il semblerait que les mêmes causes produisent les mêmes effets...*

Selon mes informations, ce genre de tension existaient déjà entre 2012 et 2018 ...puis entre 2018 et 2024 et maintenant sous votre présidence....

Le ou les problèmes sont donc tjrs présents et actifs.

Quelles vont être vos actions en urgence ?

Dans d'autres société ou administration ... on prend des décisions d'écartement immédiat par mesure de prudence sinon risque grave et faute dans le chef de l'employeur... entourez-vous d'un avocat mais prenez vite une décision...

Quelle vont être vos actions à moyens termes. L'un ne peut aller sans l'autre ?

Allez-vous suivre la 2eme demande de ce syndicat ... lancer cette étude générale psychosociale ?

D'autres questions plus précises seront posées en huis clos.

Nous remarquons que les plaintes seraient plutôt entre fonctionnaires.

Ce qui vous est reproché est l'INACTION, le manque de prise d'initiative légale et attention d'éviter le parti pris.

Réponse de la Bourgmestre : Ce point sera discuté en huis-clos.

3 : Zone de Secours

Concernant notre zone de secours ; vous avez vu comme nous dans la presse il y a quelques semaines que la caserne de Bouillon est de nouveau indirectement citée comme une de celles qui sont visées par une fermeture.

Ceci est motivé par le manque de volontaires ; on voit bien que les casernes se battent pour essayer de recruter des volontaires. Mais les règles de recrutement se sont alourdies depuis 2015, la règle concernant par exemple un départ type pour une auto-pompe exige six hommes. Sans cela, elle ne peut pas quitter la caserne.

La volonté de la zone est de faire des économies, vous n'ignorez pas que les zones de secours sont financées à hauteur de 14 Millions d'euros par la Province, vous n'ignorez pas non plus que l'Arizona demande une réforme de ces Provinces, donc les financements peuvent changer de mains ; est ce que ces transferts suffiront pour garder nos casernes ?

Il y a également une diminution des professionnels au niveau de Bouillon, la non-affectation de professionnel sur la caserne de Bouillon est justifiée par le fait que :

- 1 : il y a peu d'intervention sur une année, pourquoi ? quelles consignes reçoit le dispatch ?*

- 2 : La proximité de la France avec ces services de secours qui interviennent sur la Belgique. Nous restons convaincus de l'importance du POSTE de Bouillon, sur un plan géographique. Bouillon interviendra plus vite à Corbion que Paliseul, et Bouillon interviendra plus rapidement à Bouillon que Sedan...*

Et au vu de la population multipliée par 4 ou 5 en juillet et aout avec le nombre de touristes, de scouts.

J'ose espérer que votre position reste la même concernant notre caserne et que vous allez trouver des accords comme cela a déjà été fait durant la législature précédente, l'ancien conseil dans sa totalité était très attentif à la défense de cette caserne.

La Bourgmestre répond que la priorité de l'actuelle Majorité reste le maintien de l'arsenal des Pompiers, en ce compris le PIT, sur le territoire de Bouillon et que ce point est porté par elle-même au sein du Conseil de la Zone de Secours de Luxembourg dont elle est Membre de Droit.

4 : Muret Poupehan

Pourriez-vous aller voir au niveau du muret qui se trouve dans la l'axe du 18 rue des Lavandières ; ce muret aurait été heurté par un bus et il est donc fragilisé ; voir s'il ne faut pas effectuer des réparations avant qu'il ne tombe.

La demande sera transmise au Service Travaux et à l'Echevin des Travaux pour suite utile.

Il est 22h30

La Présidente lève la séance

Par le Conseil

*Le Directeur Général,
J. MATHIEU*

*La Bourgmestre,
M.-J. NEMERY*